

## L'Éveil et La Concorde - CHRONIQUES

### Qu'on se le dise! - 20 janvier 2010



Publié le 19 Janvier 2010  
Jean-Claude Langlois

**Cette semaine, la première page de votre hebdomadaire LA CONCORDE annonce la tenue de la quatrième Fête des neiges de la Ville de Saint-Eustache. La photo de notre collègue photographe Michel Chartrand nous présente deux bouts de chou qui s'en donneront sans contredit à cœur joie à participer aux nombreuses activités gratuites prévues au programme des 30 et 31 janvier. D'autant plus que plusieurs mascottes, dont l'ami Eustache, seront du rendez-vous hivernal. Les familles surtout, mais l'ensemble de la population, pourront s'amuser comme bon leur semble, puisque la totalité des activités et le chocolat chaud seront gratuits. Bien que les activités se dérouleront à divers endroits simultanément, le Vieux-Saint-Eustache demeure le site principal de la Fête des neiges, plus particulièrement à l'arrière de la Maison de la culture et du patrimoine (manoir Globensky). Parmi les activités au programme: jeux gonflables, glissade, patinage, ski de fond, raquette, musique et animation. Toujours très populaire, la promenade en carriole est de retour tout comme l'exposition de sculptures sur glace et le feu d'artifice. Tous les détails dans l'article.**

Sujets : [Fondation Desjardins](#) , [Deux-Montagnes](#) , [Québec](#)

Également dans ce numéro, il sera question des deux nouveaux membres intronisés au Cercle des bâtisseurs du CLD de la MRC de Deux-Montagnes. Pour assister à leur intronisation, un reportage vidéo est incidemment accessible dès maintenant via Internet, à l'adresse [[www.laconcorde.com](http://www.laconcorde.com)]. Aussi, un article annonce la tenue d'une collecte de fonds par le député de Deux-Montagnes, Benoit Charette, et la Croix-Rouge, au profit du peuple haïtien qui vit des heures difficiles. Les dons seront recueillis ce vendredi 22 janvier, en matinée, à la gare Deux-Montagnes du train de banlieue. •••

Les étudiants à l'université sont invités à poser leur candidature à la Fondation Desjardins pour l'obtention d'une bourse d'études parmi les quelque 200 offertes. Plus de 520 000 \$ seront octroyés. Dans le cadre du Programme de bourses universitaires Girardin-Vaillancourt, les bourses seront attribuées ainsi: 150 bourses de baccalauréat de 1 250 \$, 12 bourses de maîtrise de 7 500 \$ et 8 bourses de doctorat de 10 000 \$. La Fondation Desjardins recevra les candidatures pour ces bourses, ainsi que pour les six bourses Relève Desjardins (actuariat, finance, santé) jusqu'au 1er mars 2010. Quatre subventions de recherche seront également remises parmi les étudiants au doctorat qui auront déposé leur candidature avant le 1er avril 2010. Des bourses de 10 000 \$, 15 000 \$, 20 000 \$ et 25 000 \$ seront octroyées pour des travaux portant sur la philosophie, l'environnement et la société, l'éducation et la culture, ainsi que la coopération. Les femmes qui effectuent un retour aux études sont également invitées à poser leur candidature pour une bourse de 2 500 \$ du programme Dorimène. Les formulaires de mise en candidature et les critères d'admissibilité sont disponibles dans les universités et les cégeps du Québec, ainsi que sur le site Internet de la Fondation Desjardins, à l'adresse [www.desjardins.com/fondation](http://www.desjardins.com/fondation) . Qu'on se le dise!